



---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 1er février 2022 à 19 h  
Exceptionnellement tenue à huis-clos, par Vidéoconférence**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la conseillère Virginie Journeau, Conseillère de la ville  
Madame la conseillère Lisa Christensen, Conseillère de la ville  
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Daphney Colin, Conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement  
Me Joseph Araj, Secrétaire d'arrondissement

\_\_\_\_\_

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19h.

\_\_\_\_\_

**MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE**

La mairesse, madame Caroline Bourgeois, commence par l'annonce de deux projets.

Le premier est le lancement de l'appel à projets pour l'agriculture urbaine dans l'arrondissement. Elle mentionne que l'arrondissement déploie son plan d'action issu de sa Politique d'agriculture urbaine, des projets sont déjà présents tels que l'éco pâturage, poules pondeuses, modifications réglementaires, investissements dans les jardins, etc.).

Le second projet est le lancement d'une consultation auprès de la population pour la révision du Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Pointe-aux-Trembles.

Madame Bourgeois annonce aussi l'ouverture de la piste de ski de fond au parc de la Traversée.

La mairesse termine par l'annonce de l'attribution d'un contrat d'élagage des arbres qui se fera au cours du conseil.

\_\_\_\_\_

**CA22 30 02 0001**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 1er février 2022 avec la modification suivante :

- Ajout du point 15.01

ADOPTÉ

10.02

---

**CA22 30 02 0002**

**APPROBATION - PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

De ratifier les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2021, à 19 h, de la séance extraordinaire tenue le 22 décembre 2021, à 11h, ainsi que les 3 procès-verbaux de correction datés du 5 janvier 2022.

ADOPTÉ

10.03

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

- Une question sur les plans de sécurisation de la 54e avenue.
- Une demande concernant le déneigement.
- Une demande sur le retrait des voies réservées sur Maurice-Duplessis.
- Plusieurs questions sur le sondage et les plans du parc Sainte-Marthe.
- Une demande sur l'immatriculation des bicyclettes.
- Une question au sujet du développement résidentiel et commercial du quartier.
- Une demande de sécurisation de la 54e avenue.
- Une question concernant l'obligation des bornes de recharges de véhicules électriques dans les nouvelles constructions.

---

**PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

**Madame la conseillère Daphney Colin** souligne que le mois de février est le mois de l'histoire des Noirs. Elle rappelle que Montréal est une ville inclusive et elle énumère plusieurs événements en lien avec les célébrations du mois. De façon plus générale, elle mentionne aussi la programmation culturelle dans l'arrondissement.

**Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà** revient sur son intervention de la période de questions pour demander d'amender les décisions antérieures sur les voies réservées. Il demande aussi de rassurer les citoyens sur la question du poste de quartier 45.

**Madame la conseillère Lisa Christensen** mentionne le concours de bonhomme de neige et comment y participer. Elle invite les citoyens à profiter du parc-nature Pointe-aux-prairies.

**Madame la conseillère Marie-Claude Baril** rappelle que l'arrondissement offre le programme de subvention des produits d'hygiène durables pour réduire les déchets. Elle mentionne les activités extérieures et la programmation et termine par inviter les citoyens à encourager les commerces locaux.

**Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine** ajoute sur l'intervention de Daphney Colin relativement au mois de l'histoire des Noirs. Elle mentionne qu'un nombre important des citoyens de l'arrondissement est issu des communautés noires. De plus, elle explique le principe et le cadre dans lequel les chargements de neige sont faits à Montréal. Elle demande les résultats du sondage du parc Ste-Marthe et réitère l'intervention de Giovanni Rapanà. Elle termine sur la semaine de prévention du suicide.

**Madame la conseillère Virginie Journeau** commence par souligner aussi le mois de l'histoire des Noirs et invite, comme Nathalie Pierre-Antoine, les citoyens à lire un livre d'un auteur issu des communautés noires. Elle mentionne que février est aussi le mois de la persévérance scolaire et mentionne l'adoption de la motion/déclaration en ce sens. Elle termine par la promotion de la subvention Renoplex de la Ville.

**Madame la mairesse Caroline Bourgeois** clôt en rassurant les citoyens que le poste de quartier 45 est là pour rester.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine a déposé pour et au nom de Madame Jenny Lara Romero une photo et deux vidéos en lien avec sa demande concernant les voies réservées sur Maurice-Duplessis.

---

**CA22 30 02 0003**

**APPROBATION - DEMANDE DE RECONNAISSANCE - ORGANISME À BUT NON LUCRATIF - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - 1 FÉVRIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2023 - ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA22-(RCA21-30102)-001**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'approuver la reconnaissance de l'organisme Corporation de cinéma Station VU, pour la période du 1er février 2022 au 31 décembre 2023 et de lui attribuer la catégorie "B";

D'édicter l'ordonnance numéro OCA22-(RCA21-30102)-001, modifiant l'annexe B du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2022) numéro RCA21-30102, tel qu'amendé, à cet effet.

ADOPTÉ

12.01 1214561022

---

**CA22 30 02 0004**

**RÉSOLUTION - APPUI - JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2022**

ATTENDU QUE la campagne sur les Journées de la persévérance scolaire (JPS) regroupant plusieurs partenaires se tiendra du 14 au 18 février 2022 sur la thématique « Merci d'être porteur et porteuse de sens » et que ces journées se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation collective autour de la persévérance et de la réussite scolaire;

ATTENDU QUE l'année scolaire 2020-2021 a été difficile et que l'année 2021-2022 l'est tout autant pour les jeunes ainsi que pour l'ensemble des intervenant.e.s du réseau de l'éducation;

ATTENDU QUE l'appui et la présence bienveillante de tous les adultes sont primordiaux en cette période; Attendu que élu.e.s municipaux veulent témoigner de leur solidarité et de leur soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenant.e.s du réseau de l'éducation;

ATTENDU QUE les élu.e.s municipaux collaborent aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative, entre autres à travers le Mouvement Réussite éducative : les élu.e.s s'engagent de Concertation Montréal ;

Il est proposé par Madame la mairesse Caroline Bourgeois

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau  
Madame la conseillère Lisa Christensen, Madame la conseillère Daphney Colin,  
Madame la conseillère Marie-Claude Baril, Madame la conseillère Nathalie  
Pierre-Antoine, Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà,

et unanimement résolu :

De proclamer la semaine du 14 au 18 février 2022 comme celle des *Journées de la persévérance scolaire*;

D'exprimer unanimement et publiquement *la solidarité et le soutien envers les jeunes et envers l'ensemble des intervenant.e.s du réseau de l'éducation*;

D'appuyer la campagne des *Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2022* sur la thématique « Toutes et tous porteurs de sens » et d'inviter les élu.e.s à y participer.

ADOPTÉ

15.01

---

**CA22 30 02 0005**

**OCTROI - ENTREPRISE - 9187-8447 QUÉBEC INC. (SERVICE D'ENTRETIEN D'ARBRES VIAU) - CONTRAT -SERVICES D'ÉLAGAGE D'ARBRES DE RUES - POSSIBILITÉ - DEUX PROLONGATIONS - AUTORISATION -DÉPENSE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 21-19055**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'octroyer, au seul soumissionnaire, soit à la firme 9187-8447 Québec inc. (Service d'entretien d'arbres Viau), le contrat pour des travaux d'élagage d'arbres de rue dans l'arrondissement, au prix de sa soumission, soit au montant de 203 390,78 \$, taxes incluses avec la possibilité de deux prolongations du contrat de 12 mois. Appel d'offres public numéro 21-19055;

D'autoriser une dépense de 203 390,78 \$ taxes incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel,

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement;

De ne pas procéder à une évaluation de rendement de l'entreprise 9187-8447 Québec inc. (Service d'entretien d'arbres Viau).

ADOPTÉ

20.01 1216183017

---

**CA22 30 02 0006**

**OCTROI - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - FIRME SOLOTECH INC. - ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT D'ÉCLAIRAGE - MAISON DE LA CULTURE DE POINTE-AUX-TREMBLES ET LA MAISON DE LA CULTURE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - AUTORISER - DÉPENSE - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ NUMÉRO CSLDS21-04 (3 OFFRES DE SERVICES)**

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré à la firme Solotech Inc. au montant de 95 476.39 \$ taxes incluses pour le renouvellement de l'équipement d'éclairage pour la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles et la maison de la culture de Rivière-des-Prairies. Contrat de gré à gré numéro CSLDS21-04 (3 offres de services);

D'autoriser une dépense de 95 476.39 \$ taxes incluses, à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.02 1213704001

---

**CA22 30 02 0007**

**OCTROI - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - OBNL - COMPAGNIE - TRANSVRAC MONTRÉAL LAVAL INC. - FOURNITURE - SERVICE DE LOCATION - CAMION DE TRANSPORT EN VRAC DE DIFFÉRENTES MATIÈRES - DIVISION DE LA VOIRIE ET DES PARCS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - QUATORZE MOIS - AUTORISER - DÉPENSE AU MÊME MONTANT - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ NUMÉRO TP21-31 - AUTORISATION - VIREMENTS DE CRÉDITS**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré avec une OBNL à Transvrac Montreal Laval Inc., au montant de 136 253,60 \$, taxes incluses pour le service de location de camion de transport en vrac, d'une durée de quatorze mois, pour des travaux en lien avec le transport en vrac de différent matériaux de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Contrat de gré à gré numéro TP21-31;

D'autoriser une dépense de 136 253,60 \$, taxes incluses, à cet effet;

D'autoriser les virements de crédits;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.03 1229285001

---

**CA22 30 02 0008**

**OCTROI- CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - LES AMIS DE LA CULTURE DE LA POINTE - SOUTIEN - MISSION - ANNÉE 2022 - APPROBATION - PROJET DE CONVENTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 9 300 \$ à l'organisme les Amis de la Culture de la Pointe, pour le soutien à la mission de l'organisme pour l'année 2022;

D'approuver le projet de convention intervenu entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.04 1215313002

---

**CA22 30 02 0009**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - ATELIER D'HISTOIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES - SOUTIEN - MISSION - ANNÉE 2022 - APPROBATION - PROJET DE CONVENTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 9 300\$ à l'organisme l'Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles, pour le soutien à la mission de l'organisme pour l'année 2022;

D'approuver le projet de convention intervenu entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.05 1215313003

---

**CA22 30 02 0010**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - SOUTIEN - MISSION - ANNÉE 2022 - APPROBATION - PROJET DE CONVENTION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 8 943 \$ à l'organisme la Société Historique de Rivière-des-Prairies, pour le soutien à la mission de l'organisme pour l'année 2022;

D'approuver le projet de convention intervenu entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.06 1215313004

---

**CA22 30 02 0011**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME LE THÉÂTRE DE L'OEIL OUVERT - SOUTIEN - MISSION - ANNÉE 2022 - APPROBATION - PROJET DE CONVENTION**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 7 179 \$ à l'organisme le Théâtre de l'Oeil Ouvert, pour le soutien à la mission de l'organisme pour l'année 2022;

D'approuver le projet de convention intervenu entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.07 1215313005

---

**CA22 30 02 0012**

**ACCORDER - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES INC. - RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PLAN D'ACTION - RELIÉ - PROGRAMME MONTRÉALAIS - SOUTIEN - ACTION CITOYENNE - ARRONDISSEMENTS - APPROUVER - PROJET DE CONVENTION - VIREMENT DE CRÉDITS**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 200 126 \$ à l'organisme Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc. pour la réalisation du programme de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine, pour l'année 2022;

D'approuver la convention de contribution financière avec cet organisme;

D'autoriser les virements de crédits à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.08 1218880004

---

### CA22 30 02 0013

**RENOUVELER - CONVENTION DE BAIL - VILLE - LOUE - CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - ESPACES - RELOCALISER - EMPLOYÉS COLS BLEUS - TERME - SIX MOIS - 17 FÉVRIER 2022 AU 16 AOÛT 2022 - AUTORISER - AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION - APPROUVER - VIREMENTS DE CRÉDITS**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'approuver le renouvellement de la convention de bail par laquelle la Ville loue du Centre intégré universitaire de santé et service sociaux de l'est-de-l'île-de-Montréal, des espaces situés au 10950, boulevard Perras, pavillon 3, à Montréal, d'une superficie de 9 688 pi<sup>2</sup> pour les besoins de la Direction des travaux publics afin de relocaliser les employés cols bleus, pour un terme de six mois, soit du 17 février 2022 au 16 août 2022 pour un montant de 54 304,98 \$ (bâtiment 8202);

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 54 304,98 \$, à cet effet;

D'approuver des virements de crédit;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.09 1204939002

---

### CA22 30 02 0014

**APPROBATION - MODIFICATION - BAIL - VILLE DE MONTRÉAL - RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (RTM) - PROJET - AMÉNAGEMENT - PARC LINÉAIRE - DURÉE - VINGT ANS - APPROBATION - NOUVEAU - BAIL - DURÉE - UNE ANNÉE - STATIONNEMENT TEMPORAIRE - NAVETTE FLUVIALE - APPROUVER - DÉPENSE**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'approuver le projet de bail modifié par lequel la Ville de Montréal loue, de Réseau de transport métropolitain, pour une période de vingt ans, à compter du 1er janvier 2020, une partie d'un terrain correspondant à la frange sud d'une emprise ferroviaire, d'une longueur de 4,25 kilomètres et d'une superficie de 54 058,5 mètres carrés, pour une dépense de totale de 1 173 527 \$, incluant les taxes, dans le cadre du projet d'aménagement d'un parc linéaire doté d'un sentier polyvalent, districts de Pointe-aux-Trembles et de Pointe-aux-Prairies;

D'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue, de Réseau de transport métropolitain, pour une période d'un an à compter du 1er janvier 2022, une partie d'un terrain d'une superficie de 1 200 mètres carrés, moyennant un loyer total de 2 200 \$ pour les fins d'aménagement d'une aire de stationnement temporaire destinée aux usagers d'un service de navettes fluviales, district de Pointe-aux-Trembles;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel;

Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.10 1196425001

---

#### **CA22 30 02 0015**

**ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - RESSOURCES HUMAINES - NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021 - RESSOURCES FINANCIÈRES -30 OCTOBRE AU 26 NOVEMBRE 2021 - 27 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2021 - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS - NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021 - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour les mois de novembre et décembre 2021 et en matière de ressources financières pour les périodes du 30 octobre au 26 novembre 2021 et du 27 novembre au 31 décembre 2021;

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités pour les mois de novembre et décembre 2021 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour les mois de novembre et décembre 2021.

ADOPTÉ

30.01 1212468013

---

#### **CA22 30 02 0016**

**OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISME - AQDR POINTE-DE-L'ÎLE - RENOUVELLEMENT - PUBLICITÉS - JOURNAL L'ÉCHO DE LA POINTE**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à l'organisme AQDR Pointe-de-l'Île pour le renouvellement des publicités au journal l'Écho de la Pointe;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉ

30.02 1223997001

---



**CA22 30 02 0017**

**DÉPÔT - CERTIFICAT - PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER - DRESSÉ - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT - SUITE - PÉRIODE DE RÉCEPTION - DEMANDES ÉCRITES - SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE - 12 AU 27 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA21-E185**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

Prendre acte du dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter dressé par le secrétaire d'arrondissement, suite à la période de réception des demandes écrites de scrutin référendaire tenue du 12 au 27 janvier 2022 inclusivement, pour le règlement d'emprunt numéro RCA21-E185 intitulé : « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 \$ pour le programme de gestion de la désuétude informatique et équipements électroniques. »

ADOPTÉ

40.01 1212468012

---

**CA22 30 02 0018**

**DÉPÔT - CERTIFICAT - PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER - DRESSÉ - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT - SUITE - PÉRIODE DE RÉCEPTION - DEMANDES ÉCRITES - SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE - 12 AU 27 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA21-E186**

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

et unanimement résolu :

Prendre acte du dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter dressé par le secrétaire d'arrondissement, suite à la période de réception des demandes écrites de scrutin référendaire tenue du 12 au 27 janvier 2022 inclusivement, pour le règlement d'emprunt numéro RCA21-E186 intitulé : « Règlement autorisant un emprunt de 3 690 000 \$ pour la réalisation du projet Espace Rivière. »

ADOPTÉ

40.02 1213179002

---

**CA22 30 02 0019**

**DÉPÔT - CERTIFICAT - PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER - DRESSÉ - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT - SUITE - PÉRIODE DE RÉCEPTION - DEMANDES ÉCRITES - SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE - 12 AU 27 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA21-E183**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

Prendre acte du dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter dressé par le secrétaire d'arrondissement, suite à la période de réception des demandes écrites de scrutin référendaire tenue du 12 au 27 janvier 2022 inclusivement, pour le règlement d'emprunt numéro RCA21-E183 intitulé : « Règlement autorisant un emprunt de 9 471 000 \$ pour le programme de protections des bâtiments. »

ADOPTÉ

40.03 1214939002

---

**CA22 30 02 0020**

**DÉPÔT - CERTIFICAT - PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER - DRESSÉ - SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT - SUITE - PÉRIODE DE RÉCEPTION - DEMANDES ÉCRITES - SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE - 12 AU 27 JANVIER 2022 INCLUSIVEMENT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO RCA21-E182**

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

Prendre acte du dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter dressé par le secrétaire d'arrondissement, suite à la période de réception des demandes écrites de scrutin référendaire tenue du 12 au 27 janvier 2022 inclusivement, pour le règlement d'emprunt numéro RCA21-E182 intitulé : « Règlement autorisant un emprunt de 100 000 \$ pour le programme d'acquisition de mobilier urbain. »

ADOPTÉ

40.04 1214939003

---

**CA22 30 02 0021**

**AMENDEMENT - DÉCISION - PIIA - AMÉNAGEMENT - COUR AVANT - IMMEUBLE - 8705, BOULEVARD GOUIN EST - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

Monsieur Giovanni Rapanà mentionne sa dissidence sur ce dossier.

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 13 décembre 2021,

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Daphney Colin

Et résolu :

De ne pas donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 90 de la section 12 et l'article 103.2 de la section 13.1 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié), visant la révision de l'aménagement d'une cour avant pour une propriété située au 8705, boulevard Gouin Est, sur le lot 1 615 943 dans le district de Rivière-des-Prairies.

L'aménagement réalisé est illustré sur le plan d'aménagement de terrain déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 17 octobre 2019.

ADOPTÉ

40.05 1215270018

---

**CA22 30 02 0022**

**DÉPÔT - LISTES - TOUS - CONTRATS OCTROYÉS - ARRONDISSEMENT - 1 JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021 - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

Il est proposé par Madame la conseillère Virginie Journeau

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que du dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

60.01 1227960001

---

**CA22 30 02 0023**

**AUTORISER - DÉPÔT BILAN ANNUEL 2021 - RÈGLEMENT - PESTICIDES - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - APPLICATION - RÈGLEMENT - PESTICIDES (04-041) - TERRITOIRE**

Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Claude Baril

appuyé par Madame la conseillère Virginie Journeau

et unanimement résolu :

D'autoriser le dépôt du bilan annuel 2021 du Règlement relatif à l'utilisation des pesticides de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles faisant état de l'application du Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041) à l'égard de son territoire.

ADOPTÉ

60.02 1216183019

---

**CA22 30 02 0024**

**LEVÉE - SÉANCE**

À 20 h 15,

Il est proposé par Madame la conseillère Daphney Colin

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

---

Me Joseph Araj  
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Caroline Bourgeois  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 8 mars 2022.

---

Caroline Bourgeois  
Mairesse d'arrondissement

---

Me Joseph Araj  
Secrétaire d'arrondissement